



Envoyé en préfecture le 06/12/2022

Reçu en préfecture le 06/12/2022

Publié le 06/12/2022

ID : 069-200058493-20221130-C_20221130_03-DE

SLOW

DÉLIBÉRATION COMITE SYNDICAL

PORTANT SUR UNE AFFAIRE D'INTÉRÊT COMMUN

Délibération n°C 20221130_03

BUDGET PRINCIPAL 2022 - DÉCISION MODIFICATIVE N°2

Rapporteur : Monsieur Eric PEREZ Président

Le 30 novembre 2022 à 18 h 30, le Comité du syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise régulièrement convoqué le 22 novembre 2022 s'est réuni en session ordinaire à la salle des Fêtes de la commune de CHASSELAY - Place Marie-Henriette BRESSON sous la Présidence de Monsieur Eric PEREZ, *Président*.

Quorum : 35
Nombre de délégués en exercice : 86

PRÉSENTS :

Titulaires : *Métropole de Lyon :* Nicolas BARLA, Vinciane BRUNEL VIEIRA, Christiane CHARNAY, Pascal DAVID, Gilbert-Luc DEVINAZ, Véronique GIROMAGNY, Philippe GUELPA-BONARO, Éric PEREZ, Anne REVEYRAND, Joëlle SECHAUD, Corinne SUBAÏ. *Communes :* Bruno THUET (Brignais), Didier DUPIED (Chaponost), Jean-Philippe CHONÉ (Communay), Michel CASTELLANO (Millery), Guy PERRUSSET (St Symphorien d'Ozon) ; Thierry SAUNIER (Albigny-sur-Saône), Frédéric PICARD (Cailloux-sur-Fontaines), Sophie BLACHÈRE (Caluire-et-Cuire), Sandrine CARDINAL (Charbonnières-les-Bains), Patrick JOUBERT (Collonges-au-Mt-d'Or), David THOMMEGAY (Couzon-au-Mt-d'Or), Philippe NICOLAS (Curis-au-Mt-d'Or), Michel GIRAUD (Fleurieu-sur-Saône), Rémy RIBAS (Fontaines-St-Martin), Olivier BRUSCOLINI (Fontaines-sur-Saône), Jean-Paul VERNAT (Francheville), Noëlle MAGAUD (Genay), Pierre GERVAIS (Limonest), Quentin BALAYE (Lissieu), Bernard DUMAS (Meyzieu), Gilbert SUCHET (Montanay), Nicolas PASTY (Neuville-sur-Saône), François JOLLY (Poleymieux-au-Mt-d'Or), Germain LYONNET (Quincieux), Philippe de la CRUZ (Rillieux-la-Pape), Michel GUINARD (St Cyr-au-Mt-d'Or), Claude BASSET (St Didier-au-Mt-d'Or), Frédéric RAGON (Saint-Genis-Laval), Philippe PERARDEL (St Germain-au-Mt-d'Or), Pierre BARRELLON (Ste Foy-lès-Lyon), Jean-Philippe JAL (La Tour-de-Salvagny), Daniel SÉGOUFFIN (Vernaison), Ikhlef CHIKH (Villeurbanne).

Suppléants : Aurélie GHIRARDI (Chasselay), Thierry DILLENSEGER (Vourles) ; Jean-Louis MAGOUTIER (Craponne), Damien PAUME (Dardilly), Agnès SEDDAS (Marcy l'Étoile), Frédéric HYVERNAT (Oullins).

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ UN POUVOIR :

Sylvain GODINOT (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Philippe GUELPA BONARO (Métropole de Lyon)
Pierre-Alain MILLET (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Christiane CHARNAY ((Métropole de Lyon)

Secrétaire de séance : Madame Aurélie GHIRARDI (Chasselay)

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 13 janvier 2022 modifiant l'arrêté du 9 décembre 2021 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 69-2022-03-25-06 en date du 25 mars 2022 relatif à la modification des statuts et compétences du SIGERLy ;

Vu la délibération n° C-2022-02-02/02 adoptant le rapport d'orientation budgétaire présenté en séance du Comité syndical du 2 février 2022 ;

Vu la délibération n° C-2022-03-16/11 adoptant le budget primitif 2022 lors du Comité syndical du 16 mars 2022 ;

Vu la délibération n° C-2022-06-08/03 adoptant la décision modificative N°1 lors du Comité syndical du 8 juin 2022 ;

Conformément à l'instruction M14, il est demandé aux membres du Comité de bien vouloir décider, au titre des décisions modificatives de l'exercice 2022 du Budget Principal, l'inscription en prévision des crédits suivants, **en Décision Modificative n°2** :

Section de fonctionnement :

En dépenses de fonctionnement, cette décision modificative n°2 concerne uniquement l'ajustement de prévisions entre les chapitres. Elle n'impacte pas financièrement le montant total des dépenses de la section section de fonctionnement mais les crédits étant réglementairement présenté par chapitres, les ajustements entre chapitres doivent être votés pour être conformes au CGCT.

- **-1 086 000,00 €** sur le chapitre 011 « *Charges à caractère Général* » : ajustement à la baisse des frais d'achat d'énergie, des frais de maintenance et petits travaux d'éclairage public, et des frais Études Éclairage Public,
- **+45 000,00 €** sur le chapitre 012 « *Charges de Personnel* » : ajustements de la prévision liée au dégel du point d'indice au 1^{er} juillet 2022 sur la rémunération des agents,
- **+1 081 000,00 €** sur le chapitre 023 « *Virement à la section d'investissement* »,
- **-40 000,00 €** sur le chapitre 66 « *frais financiers* » : ajustements de la prévision liée au Intérêts courus et non Échus,

• **Détail des Dépenses par article de la section de fonctionnement :**

Nature	Libellé	Montant en €uros
60612 (chap.011)	Achat d'énergie	-936 000,00
615232 (chap,011)	Frais de maintenance EP	- 50 000,00
6173 (chap.011)	Frais d'études	-100 000,00
64111 (chap,012)	Rémunération principale	45 000,00
023 (chap,023)	Virement à la section d'investissement	1 081 000,00
66112 (chap,66)	Intérêts courus et non échus	- 40 000,00
	Total	0,00

Section de d'Investissement :

En dépenses d'Investissement, cette décision modificative n°2 concerne l'ajustement de prévisions entre chapitres pour un montant total de **-101 125,00 € répartis comme suit :**

- **-22 500,00 €** sur le chapitre 13 «Subvention » : ajustement de la prévision subvention ACTEE merisier, reportée sur 2023,
- **-66 280,00 €** sur le chapitre 20 « Immobilisations Incorporelles» : ajustement à la baisse des frais de logiciels.
- **- 167 345,00 €** sur le chapitre 21 « Immobilisations corporelles» : régularisation à la baisse des frais de mobiliers de bureaux, des dépenses informatiques et des frais de matériels de mesures et outillages.
- **+155 000 €** sur le chapitre 4581 « Opération sous mandat » : dépenses pour les travaux en co maîtrise d'ouvrage pour les communes de Vaulx-en-Velin et Vénissieux. (même somme en dépenses).

• **Détail des Dépenses par article de la section d'investissement :**

Nature	Libellé	Montant en €uros
1328 (chap.13)	Autres subventions « groupement de collectivité»	-22 500,00
2031 (chap.20)	Frais d'études	-10 000,00
2051 (chap.20)	Frais de Logiciels	- 56 280,00
21578 (chap.21)	Matériels et outillages de voirie	-10 000,00
2158 (chap.21)	Autres matériels et outillages	-72 000,00
2183 (chap.21)	Matériels Informatiques	-11 845,00
2184 (chap.21)	Frais de Mobilier	-73 500,00
4581116 (chap.4581)	Opérations sous mandat Vaulx-en-Velin rue Jean Cagne	25 000,00
4581117 (chap.4581)	Opérations sous mandat Vénissieux rue Gabriel Péri	130 000,00
	Total	-101 125,00

En recette d'investissement, il est proposé de réajuster les crédits ouverts pour un total de **-101 125,00 €** pour constater :

- **+1 081 000,00 €** sur le chapitre 021 « Virement de la section de Fonctionnement »,
- **-1 880 400,00 €** sur le chapitre 024 « Produits des Cessions » : réajustement de la prévision (vente de trois véhicules de service, report de l'encaissement la vente des locaux),
- **-30 000,00 €** sur le chapitre 13 «Subvention d'Investissement » : la subvention ACTEE Sequoia est reportée au budget 2023,
- **+ 573 275,00 €** sur le chapitre 16 « Emprunts en Cours » : ajustement de la prévision d'emprunts,
- **+155 000,00 €** sur le chapitre 4582 « Opération sous mandat » : recettes pour les travaux en co maîtrise d'ouvrage pour les communes de Vaulx-en-Velin et Vénissieux.



• **Détail des Recettes par article de la section d'investissement :**

Nature	Libellé	Montant en € Euros
021 (chap.021)	Virement de la section de Fonct	1 081 000,00
024 (chap,024)	Produits des cessions d'immobilisation	-1 880 400,00
13258 (chap,13)	Autres Subventions d'investissement	-30 000,00
1641 (chap,16)	Emprunts et dettes	573 275,00
4582116(chap.4582)	Opérations sous mandat Vaulx-en-Velin rue Jean Cagne	25 000,00
4582117 (chap.4582)	Opérations sous mandat Vénissieux rue Gabriel Péri	130 000,00
	Total	-101 125,00

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET VOTÉ PAR CHAPITRE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Libellé		Total prévisions budgétaires votées (en €uros)	Propositions nouvelles DM n° 2 (en €uros)	Total budgétaire (en €uros)
Dépenses de fonctionnement				
011	Charges à caractère général	11 879 378,00	-1 086 000,00	10 793 378,00
012	Charges de personnel	2 700 000,00	+ 45 000,00	2 745 000,00
014	Atténuations de produits	16 100 000,00	0,00	16 100 000,00
023	Virement à la section d'investissement	17 545 341,25	+1 081 000,00	18 626 341,25
042	Opérations d'ordre entre sections	90 420,00	0,00	90 420,00
65	Autres charges de gestion courante	76 620,00	0,00	76 620,00
66	Charges financières	1 688 815,00	-40 000,00	1 648 815,00
67	Charges exceptionnelles	25 000,00	0,00	25 000,00
68	Dotations aux provisions	0,00	0,00	0,00
Total des Dépenses de Fonctionnement		50 105 574,25	0,00	50 105 574,25
Recettes de fonctionnement				
002	Excédent antérieur reporté fonct.	472 595,03	0,00	472 595,03
013	Atténuation de charges	3 000,00	0,00	3 000,00
70	Produits des services	615 200,00	0,00	615 200,00
73	Impôts et taxes	16 262 600,00	0,00	16 262 600,00
74	Dotations et participations	28 298 979,22	0,00	28 298 979,22
75	Autres produits gestion courante	4 447 000,00	0,00	4 447 000,00
76	Produits financiers	6 200,00	0,00	6 200,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
Total des Recettes de Fonctionnement		50 105 574,25	0,00	50 105 574,25

SECTION D'INVESTISSEMENT

Libellé		Total prévisions budgétaires votées (en €uros)	Propositions nouvelles DM n° 2 (en €uros)	Total budgétaire (en €uros)
Dépenses d'Investissement				
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	16 223 264,77	0,00	16 223 264,77
041	Opérations patrimoniales	1 800 000,00	0,00	1 800 000,00
13	Subvention d'investissement	357 791,04	-22 500,00	335 291,04
16	Remboursement d'emprunts	13 011 670,00	0,00	13 011 670,00
20	Immobilisations incorporelles	311 276,00	-66 280,00	244 996,00
21	Immobilisations corporelles	525 431,60	-167 345,00	358 086,60
23	Immobilisations en cours	44 373 402,95	0,00	44 373 402,95
27	Autres immobilisations financières	2 700,00	0,00	2 700,00
4581	Opérations pour compte de tiers	1 145 558,40	155 000,00	1 300 558,40
Total des Dépenses d'Investissement		77 751 094,76	-101 125,00	77 649 969,76
Recettes d'Investissement				
021	Virement section de fonctionnement	17 545 341,25	1 081 000,00	18 626 341,25
024	Produits des cessions	1 900 000,00	-1 880 400,00	19 600,00
040	Opérations d'ordre entre sections	90 420,00	0,00	90 420,00
041	Opérations patrimoniales	1 800 000,00	0,00	1 800 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	25 529 241,36	0,00	25 529 241,36
13	Subventions d'investissement	1 608 762,90	-30 000,00	1 578 762,90
16	Emprunts et dettes assimilées	25 527 808,75	573 275,00	26 101 083,75
27	Autres immobilisations financières	2 060 950,00	0,00	2 060 950,00
4582	Opérations pour compte de tiers	1 688 570,50	155 000,00	1 843 570,50
Total des Recettes d'Investissement		77 751 094,76	-101 125,00	77 649 969,76

Les sections de fonctionnement et d'investissement sont équilibrées en dépenses et en recettes.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Eric PEREZ, Président

Le Comité syndical :

VOTE les crédits par chapitre tels que présentés ci-dessus.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés

Nombre de délégués votants : 52 (150 voix)

Nombre de délégués avec 8 voix : 13 (dont 2 pouvoirs)

Envoyé en préfecture le 06/12/2022

Reçu en préfecture le 06/12/2022

Publié le 06/12/2022



ID : 069-200058493-20221130-C_20221130_03-DE

Nombre de délégués avec 2 voix : 7
Nombre de délégués avec 1 voix : 32

Pour : 50 (147 voix)
Contre : 0
Abstention : 0

À Villeurbanne, télétransmise à la Préfecture du Rhône et rendue exécutoire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.